

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société des Études de Lettres  
**Herausgeber:** Société des Études de Lettres  
**Band:** 2 (1927-1928)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique de la faculté des lettres

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné en mars dernier les diplômes et certificats suivants :

*Licence ès Lettres (diplôme d'Etat)* : Mlle Edith Quillet ; MM. Paul Bonard, Jean Moser et Emmanuel von der Mühl.

*Certificat d'Etudes françaises* : Mlles Renée Chatelan, Alice Lineham, Annie Mack, Elsbeth Ruhle, Marie Stewens, Edith Warrick ; MM. Rodolphe Glantz, Joachim Nordmeyer et Albert Schweizer.

\* \* \*

En raison de l'affluence des étudiants, l'Ecole Spéciale de français moderne a été autorisée à dédoubler quelques-unes de ses classes. Ce dédoublement, que demandait la Faculté, a été rendu possible par la bienveillance du Département.

\* \* \*

Le semestre d'hiver s'est terminé sans qu'il ait été possible de repourvoir la chaire de langue et littérature grecques. Pour assurer néanmoins un enseignement suffisant du grec, M. le professeur F. Olivier a bien voulu se charger cet été encore de deux heures d'explication de textes et d'une conférence d'histoire littéraire. Il y a ajouté des exercices de version, exercices que M. A. Bonnard ne pouvait diriger plus longtemps.

\* \* \*

Le 15 février dernier mourait après une longue maladie M. le professeur Ernest Chatelanat, titulaire de la chaire d'histoire de l'Art.

En qualité de lecteur, puis de privat-docent, enfin de professeur extraordinaire, Ernest Chatelanat professa à notre Faculté des Lettres pendant presque toute sa vie. Il avait 32 ans, en effet, lorsque, en 1894, il y fut chargé d'un enseignement auxiliaire du latin, avec le titre de lecteur. Ses premiers cours furent consacrés à l'explication des élégiaques latins, mais alors déjà ses goûts le poussaient à l'étude de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans

l'antiquité. Aussi, en 1898, renonça-t-il au latin pour vouer toutes ses forces à ses études préférées. Il fut alors nommé privat-docent et chargé d'un enseignement d'archéologie grecque. Cinq ans plus tard, sur sa demande qu'appuyait la Faculté, il était autorisé à professer l'Histoire de l'Art en général. En 1906, la Faculté émettait le vœu que Chatelanat, en raison des services qu'il rendait à l'Université, fût nommé professeur extraordinaire. Mais l'Etat ne put faire droit à ce vœu que beaucoup plus tard, en 1917, après que, par le décès de M. le professeur Aloïs de Molin, la chaire d'Histoire de l'Art fut devenue vacante.

Au cours de ces trente années d'enseignement, Chatelanat a parcouru presque en tous sens le domaine si vaste de l'Histoire de l'Art. Il revenait sans doute avec prédilection à la Renaissance italienne, qu'il connaissait admirablement pour l'avoir étudiée avec amour dans les livres et surtout dans les musées, les villes et les campagnes de l'Italie. Mais il tenait à s'ouvrir sans cesse à lui-même de nouveaux horizons. Et presque chaque année il offrait à ses fidèles auditeurs, en un cours inédit et richement illustré, le fruit de ses plus récentes curiosités.

Chatelanat n'avait que des amis parmi ses collègues. Il se montrait toujours aimable. Sa courtoisie ne se démentait jamais. Il portait un réel intérêt à la vie de la Faculté, bien que la nature de son enseignement — l'Histoire de l'Art n'est pas à notre Faculté matière d'examen — ne lui permît guère d'avoir avec nos étudiants un contact direct. Mais il aimait à rendre service. Il faisait volontiers partie des commissions d'examens. Il suivait avec ponctualité les séances du Conseil de la Faculté, dont il fut le secrétaire de 1924 à 1926. Trois semaines avant sa mort, en dépit de sa faiblesse, il avait tenu à ne pas manquer une importante séance. Ce fut son dernier acte de professeur. Le souvenir qu'il laisse reste tout particulièrement éclairé par ce dévouement sans défaillance à la Faculté qu'il a longtemps servie.



### Avis.

La Rédaction du *Bulletin*, désireuse de donner dans les „*Nouvelles des membres*“ des indications exactes et aussi complètes que possible, recevra avec reconnaissance tous renseignements concernant cette rubrique. Prière de les adresser à M. G. Volait, rue J.-L. de Bons 2, à Lausanne.

### Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de la Société.

211. LE COULTRE, J., Maturin Cordier 1 v. Neuchâtel 1926  
212. BRUNSCHVIG, L. Les progrès de  
la conscience dans la philosophie  
occidentale 1 v. Paris 1927  
213. FAVEZ, C., Un moraliste romain,  
Sénèque 1 br. Lausanne 1927  
214. BLONDEL, L., La civilisation ro-  
maine dans le bassin du Léman 1 br. Lausanne 1927  
215. DE MONTET, A. et RECORDON,  
Ed., Histoire de la ville de la  
Tour-de-Peilz 1 v. Vevey 1927  
216. HEINE, H., Sämmtliche Werke 19 v. Hamburg 1867-1876

*Dons reçus de Juin 1927 à Mai 1928.*

- M. Ch. Favez, N° 213.  
M. Ed. Recordon, N° 215.  
M. Ch. Pache, N° 216.  
Mme J. Rivière, N° 208, Tomes III-IV.